

# Solution de prévoyance avec propre stratégie de placement

Client Invest offre des conditions idéales pour un concept de prévoyance et de placement autonome avec un soutien professionnel. De l'aménagement d'un plan de prévoyance souple à la gestion des fonds de prévoyance axée sur la performance, vous êtes responsable de la prévoyance professionnelle de vos collaborateurs.

## Vos objectifs et exigences

- Choix responsable de la stratégie de placement
- Possibilités d'obtenir un rendement supplémentaire et une meilleure rémunération
- Transparence totale grâce à la séparation claire entre le processus de placement et le processus de risque
- Gestion du capital orientée sur la performance
- Couverture intégrale des risques actuariels d'invalidité et de décès
- Délégation complète de la gérance, de la gestion et de l'administration
- Aménagement d'un plan individuel et possibilités d'adaptation en fonction des besoins

## Stratégie de placement

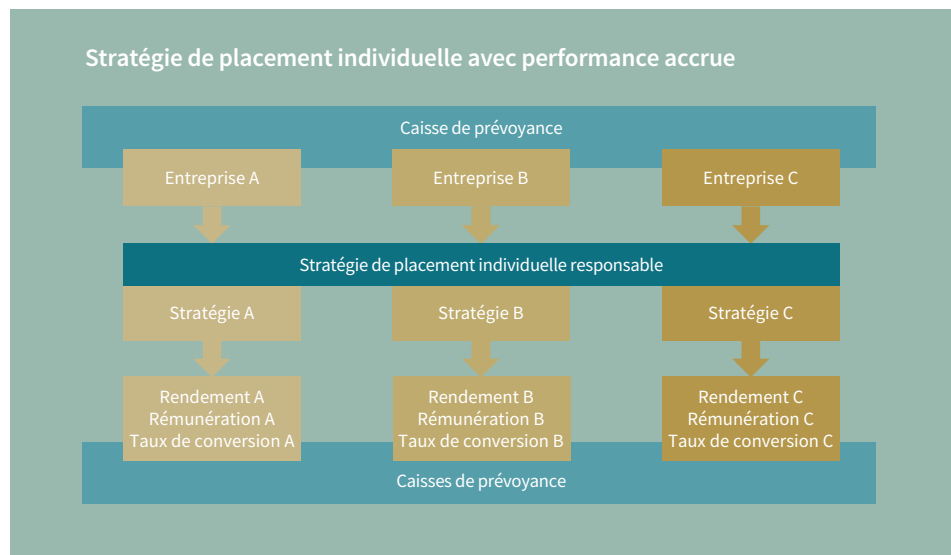
Vous définissez de votre propre chef votre stratégie de placement individuelle, sur la base d'une analyse de la stratégie avec détermination du rendement visé et en tenant compte des obligations et de la capacité de la caisse de prévoyance à prendre des risques. Le ges-

tionnaire de fortune de votre choix vous aide à prendre vos décisions afin que les prestations de prévoyance puissent être garanties à tout moment et que les placements génèrent un résultat optimal susceptible de dégager des revenus supplémentaires par rapport à la rémunération minimale LPP.

## Revenus supplémentaires

Avec Client Invest, il est possible d'obtenir sur le long terme une performance supérieure au taux minimal prescrit par la loi, pour autant que les marchés financiers connaissent une évolution positive. Une fois les réserves de fluctuation de valeurs constituées, il est possible de décider de l'utilisation des revenus supplémentaires. Par exemple:

- Rémunération supplémentaire
- Répartition des fonds libres
- Baisse des cotisations
- Fixation d'un taux de conversion plus élevé
- Rentes transitoires ou rente de vieillesse moins réduite en cas de retraite anticipée



## Client Invest en un coup d'œil

<b>Solution de prévoyance</b>	Solution semi-autonome avec choix de la stratégie de placement
<b>Concept de placement</b>	<p>L'élaboration du concept de placement, sa mise en œuvre professionnelle par le Credit Suisse ou par un autre gestionnaire de fortune agréé ainsi que le contrôle continu de tous les paramètres sont intégrés dans un processus de placement clairement structuré. Votre potentiel de rendement est optimisé en permanence en tenant compte du profil de risque de votre entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les risques liés aux fluctuations du marché sont assumés par la caisse de prévoyance.</li><li>• La caisse de prévoyance décide de l'utilisation des rendements supplémentaires.</li></ul>
<b>Condition requise</b>	<p>Les conditions suivantes doivent être remplies de manière cumulative:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 3 millions CHF d'avois de vieillesse au minimum,</li><li>• au moins 30 personnes assurées,</li><li>• horizon de placement à long terme,</li><li>• structure d'assurance équilibrée.</li></ul>
<b>Groupe cible</b>	<p>Moyennes et grandes entreprises qui apprécient de pouvoir décider elles-mêmes du placement de leurs avois de prévoyance. Entreprises qui veulent combiner les avantages de l'affiliation à une fondation collective et de l'autonomie qu'offre une propre institution de prévoyance.</p>
<b>Plans de prévoyance</b>	<p>Aménagement flexible des prestations de prévoyance. Par personne assurée, au maximum 3 plans de prévoyance avec différents processus d'épargne peuvent être proposés. Des solutions avec des prestations purement extra-obligatoires sont possibles.</p>
<b>Modalités de paiement</b>	Prélèvement trimestriel des contributions, à terme échu
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Couverture des risques actuariels d'invalidité et de décès par AXA Vie SA</li><li>• Les prestations de vieillesse et prestations survivants liées sont fournies par Columna Fondation collective Client Invest</li><li>• Taux de couverture propre à chaque caisse de prévoyance</li></ul>
<b>Transparence</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion individuelle des comptes et des dépôts par le Credit Suisse</li><li>• Transparence totale grâce à la séparation claire entre le processus de placement et le processus de risque</li><li>• Informations claires pour l'entreprise comme pour les assurés</li><li>• Comptes annuels établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26</li></ul>
<b>Administration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion du capital par le Credit Suisse ou par un autre gestionnaire de fortune agréé</li><li>• Gérance, gestion et administration par AXA Vie SA</li><li>• Accès en ligne aux données du contrat et de l'assuré, y compris transfert de données et calculs provisoires (<a href="http://www.wincolink.ch">www.wincolink.ch</a>)</li></ul>



Nous avons éveillé votre intérêt? Prenez sans tarder rendez-vous avec l'un des spécialistes en prévoyance d'AXA. **Vous trouverez de plus amples informations sur** [AXA.ch/caisse-pension](http://AXA.ch/caisse-pension).

# Columna Fondation collective Client Invest

<b>Nom de la fondation</b>	Columna Fondation collective Client Invest, Winterthur																
<b>Société fondatrice / date de fondation</b>	CREDIT SUISSE AG / 20 mars 1974																
<b>But</b>	<p><b>Solution semi-autonome avec choix de la stratégie de placement</b> La Fondation a pour but la gestion de la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité. Elle protège les salariés et les employeurs des entreprises qui lui sont affiliées contre les conséquences économiques de la perte de gain consécutive à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. Elle verse des prestations conformes aux dispositions de la prévoyance professionnelle obligatoire et offre également des plans de prévoyance qui dépassent les prescriptions minimales de la loi ou qui comprennent uniquement des prestations surobligatoires.</p>																
<b>Caractéristiques et concept</b>	<p><b>Activité de placement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La commission de prévoyance du personnel (CPP) définit la stratégie de placement, le risque de placement étant assumé par la caisse de prévoyance affiliée.</li> <li>La fortune est placée par le Credit Suisse ou par un autre gestionnaire de fortune agréé.</li> </ul> <p><b>Garantie des prestations de prévoyance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les prestations dues en cas d'invalidité et de décès d'une personne assurée survenant avant l'âge de la retraite sont réassurées auprès d'AXA Vie SA.</li> <li>Les prestations de vieillesse et les rentes de survivants correspondantes dues en cas de décès survenant après l'âge de la retraite sont versées par le Conseil de fondation.</li> </ul> <p><b>Gestion et exécution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>AXA Vie SA</li> </ul>																
<b>Société gérante</b>	AXA Vie SA, Winterthur																
<b>Experts</b>	Libera SA, Zurich																
<b>Organe de révision</b>	KPMG SA, Zurich																
<b>Autorité de surveillance</b>	Autorité de surveillance LPP et des fondations du canton de Zurich (BVS)																
<b>Membres du Conseil de fondation</b>	<p><b>Représentants des salariés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Johannes Kern, président PSI AG, Wil</li> <li>Friedrich Vorholzer Buss ChemTech AG, Pratteln</li> <li>Beat Umbricht Cisco Systems (Switzerland) GmbH, Wallisellen</li> </ul>	<p><b>Représentants des employeurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alain Staub Ewopharma AG, Schaffhausen</li> <li>Marco Born Solvias AG, Kaiseraugst</li> <li>Stephan Schindler Bachem AG, Bubendorf</li> </ul>															
<b>Principaux chiffres clés de la fondation</b>		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Affiliations</td> <td>616</td> <td>676</td> </tr> <tr> <td>Personnes assurées actives</td> <td>12 849</td> <td>14 200</td> </tr> <tr> <td>Bénéficiaires de rente</td> <td>4602</td> <td>4603</td> </tr> <tr> <td>Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)</td> <td>1631</td> <td>1642</td> </tr> </tbody> </table>		2017	2016	Affiliations	616	676	Personnes assurées actives	12 849	14 200	Bénéficiaires de rente	4602	4603	Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)	1631	1642
	2017	2016															
Affiliations	616	676															
Personnes assurées actives	12 849	14 200															
Bénéficiaires de rente	4602	4603															
Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)	1631	1642															
<b>Propre à chaque caisse de prévoyance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul du taux de couverture</li> <li>Performance (en fonction de la stratégie de placement choisie)</li> <li>Rémunération des avoirs de vieillesse (décision par la commission de prévoyance du personnel)</li> </ul>																
<b>Taux de couverture</b>	au 31.12.2016 au 31.12.2017	112,8 % 115,0 %															